

## [Max Thurian. La Confession. Luther et Calvin - suite]

**Auteur : Foucault, Michel**

### Présentation de la fiche

Coteb020\_f0397

SourceBoite\_020 | Réforme, Contre-Réforme.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 04/05/2021

---

Réformateur redoute par-dessus tout que l'homme mette sa confiance ailleurs que dans la seule grâce de Dieu reconnue par la seule foi en Jésus-Christ. « N'aie aucunement confiance d'être absous à cause de ta contrition, mais à cause de la parole du Christ : « Tout ce que tu lieras, etc... ». Mets ta confiance en ce que tu auras reçu l'absolution du prêtre et crois fortement que tu es absous, et tu seras vraiment absous, quoiqu'il en soit de ta contrition.<sup>15</sup> »

Nous retrouvons ici, comme partout chez Luther, la problématique de la foi et des œuvres. Le sacrement de pénitence consiste essentiellement dans un acte gratuit de Dieu, fidèle à sa promesse en Jésus-Christ, qui doit être efficace quel que soit l'état d'âme du pénitent. Cette foi extrême de Luther en l'efficacité du sacrement chez le croyant, il l'exprime paradoxalement ainsi : « Si par impossible le confesse n'était point contrit, ou que le prêtre eût absous sans sérieux mais légèrement, si cependant il se croit absous, il est absous très véritablement.<sup>16</sup> » Cela ne veut pas dire que l'efficacité sacramentelle ne dépend que de la foi. Au contraire elle ne dépend d'aucune démarche humaine, ni de la sincérité de la contrition, ni de la totalité de la confession<sup>17</sup>, encore bien moins d'une satisfaction strictement accomplie, mais de la seule promesse de Dieu reçue par la foi surnaturelle. Cependant si la foi n'existe pas du tout, alors le sacrement n'agit pas : « A nul homme les péchés ne sont remis, s'il ne croit qu'ils lui sont remis, quand le prêtre les remet.<sup>18</sup> »

Il n'y a pas d'obligation absolue de la confession, pour Luther, cependant il n'exclut pas l'exhortation



pas de verso